



Compte rendu de la commission de quartier Ouest-Breitenweg-Gare du 25 octobre 2010

Accueil :

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble de la commission.

Points de l'ordre du jour :

1) Information

- Suite à une présentation du « Courlis » lors de la commission de quartier du 14 juin, M. MEHL a interrogé le voisinage pour connaître son ressenti. Le constat a fait état de nombreux débordements. Plusieurs échanges ont eu lieu jusqu'à la réunion du 11 Octobre entre les habitants signalant un certain nombre de problèmes, Mme Bischoff responsable de la structure et Mme Utz adjointe au Maire.

- les riverains demandent :

- l'organisation d'une permanence les nuits et week-end,
- de revoir le critère d'éligibilité à l'entrée (*seul 3 cas sur 25 posent vraiment problème*),
- un accompagnement des personnes âgées.

Il est également demandé un plan d'action avec notification d'une échéance

Pour info complémentaires

- le constat a été fait de l'arrêt de la station de lavage de 22h00 à 6h00,
- d'un stockage de M. Bricolage cachant l'horizon de la maison de retraite.

2) Vie quotidienne

- Rue des Vosges : les travaux sont terminés,
- Piste cyclable de la rue printemps jusqu'au rond-point direction Nord house,
- Avenue de la Gare : marquage définitif des emplacements de parking,
- Mise en place de diverses signalisations spécifiques pour les cyclistes, mais la question que se pose la commission est de savoir si on peut passer par le centre du rond-point et si ce passage piéton est officiel ?
- Rue Lucie Aubrac, la vitesse est excessive, M. Grad rappelle qu'il est possible de dénoncer ces comportements à la Gendarmerie,
- Place d'Alsace : le remplacement du grillage a été fait. M. Grad demande l'enlèvement des bacs à fleurs pour une meilleure sécurité des enfants.

La question se pose si la présence de bacs à fleurs est autorisée sur une place de jeux ?

3) Réflexion

- Suite à la réunion publique, les habitants de la « ZAC Europe » demandent la mise en place d'une aire de jeux. La commission réfléchit pour trouver un emplacement.
- Le passage du pont de la RN83 (voiture/vélo/piéton) reste un problème, toutefois la ville est en discussion avec le Conseil Général pour y remédier.
- Pour la campagne des déjections canines, une proposition d'affichage temporaire à des endroits souillés pourra être appliquée ?
- Pour la consultation des différents supports de la ville, chaque membre donnera ses résultats à la prochaine réunion.

Le Président,
signé

José HEITZ